

# **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 juin 2005**

## **PROJET AMENAGEMENT R.N.74**

Le BETAU qui travaille au projet d'aménagement de la R.N.74 précise qu'il rendra un modificatif avant la fin du mois de juin. Après acceptation, le volet paysager préparé par Mme JACOTOT, sera intégré au projet. En fin de mission, une consultation des habitants est prévue avec explications et plans.

## **ESCARGOT DE LA CÔTE**

Comme l'année précédente, l'escargot de la Côte avec son petit train touristique, sollicite les communes pour une insertion dans la brochure " Promenades au cœur des Grands Crus". Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la parution d'une page au tarif de 1100,00 € h t.

Par ailleurs, le club du 3<sup>ème</sup> âge et les enfants des écoles pourront bénéficier d'une promenade en petit train.

## **REMBOURSEMENT GROUPAMA**

Le Conseil Municipal accepte le remboursement des sommes de 408,50 € 385,52 € et 203,07€ de Groupama Assurances au titre d'indemnités de sinistres.

## **O.N.F DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal sollicite une aide auprès du conseil général de Côte d'Or pour des travaux de dépressage dans la parcelle 25, d'une superficie de 3 ha 22 ares, pour un montant de travaux estimé à 2711,79 € h t.

## **AFFAIRE LIGNIER / COMMUNE**

L'avocat de la commune, Maître Jean Pierre MARQUE, transmet une copie du nouveau mémoire qu'il dépose au tribunal administratif de Dijon le vendredi 17 juin 2005 pour l'affaire qui oppose Monsieur Pierre LIGNIER à la commune, relative à un tableau synoptique des crus de MOREY SAINT DENIS.

## **ORGANISATION DU 14 JUILLET**

Comme chaque année, le 14 juillet est organisé par le conseil municipal avec l'aide de l'amicale des pompiers. Un feu d'artifice sera tiré et le programme est revu avec de nouvelles animations.

Rendez vous à 8 heures, le jour même pour la mise en place et le lendemain, 17 heures pour le démontage.

## **MAITRISE D'ŒUVRE DDE TRAVAUX VOIRIE**

Le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la rue des Jardins à la D.D.E. de Côte d'Or selon un contrat établi conformément au code des marchés publics en vigueur.

L'objet du marché comprend l'aménagement de la chaussée, des trottoirs, de stationnements avec plantations, un complément au réseau pluvial et l'agencement du carrefour avec le chemin de la Croix Jeanniard, pour un forfait définitif de rémunération de 11 746,70 € h t.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre ci annexé.

### **BORNAGE LENOIR / COMMUNE**

Le maire rend compte d'un procès verbal de bornage qui s'est déroulé le 14 juin 2005 pour les parcelles A 65, A60, A62, A63 et A64, situées au lieudit "Bas de l'Essart" appartenant à Pierre LENOIR, concernant les limites séparatives avec différents joignants : la commune, Monsieur Maurice NOIROT, Monsieur Roger MAGNIEN, et qui montre qu'une erreur avait été commise lors d'un précédent bornage.

### **BORNAGE PONSOT / COMMUNE**

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser un bornage pour la parcelle communale cadastrée AP 292, lieudit "Côte Rôtie" par Monsieur VUILLEMENOT, géomètre expert à Beaune, Côte d'Or.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ⇒ Réunion Natura 2000 à Gevrey Chambertin le mardi 5 juillet 2005
- ⇒ Précisions apportées sur la demande de permis de construire de Alain JEANNIARD
- ⇒ Le sentiment des maires de Morey et Chambolle est demandé sur le devenir du syndicat des sports de Vougeot
- ⇒ Les cavaliers ne respectent pas le domaine qui leur est imparti pour les chemins de randonnées
- ⇒ Prochain conseil le 14 septembre 2005, à 19 h.

Fait à Morey Saint Denis le 28 juin 2005.

**Le maire, Pierre BOISSET.**